

# Inscriptions Scolaires

Du 7 mars au  
7 avril 2019

1

## AU SECRETARIAT DES SERVICES PERISCOLAIRES

### Les inscriptions scolaires sont destinées :

- aux enfants nés en 2016,
- aux nouveaux résidents sur la commune,

### DEMARCHES

1/ Le dossier d'inscription : **à télécharger sur le site de la Mairie de Cranves-Sales.**

2/ Les pièces à fournir :

- La pièce d'identité des deux parents,
- Un justificatif de domicile daté **de moins de 3 mois** (factures eau, gaz, électricité, téléphone fixe, quittance de loyer),
- Le carnet de santé (vaccins),
- Le livret de famille (parents et enfants),
- Le cas échéant : le jugement stipulant la garde de l'enfant.

*Pièces justificatives préalablement photocopiées*

2

## L'ADMISSION

**Le secrétariat des services périscolaires** vous orientera vers la direction de l'école concernée et vous indiquera les documents à fournir.



**Nous limitons les impressions papiers pour le respect de notre environnement.**

**Merci de votre compréhension.**

Secrétariat des services périscolaires :  
04.50.35.28.52